



Relevé de décisions de la Réunion du Comité Directeur

22 JUIN 2019 – LEVALLOIS PERRET – Hôtel EVERGREENN

Présents : Joël DHUMEZ Président,

Céline DAUL MECHOUAR, Gilles LE DUGOU, Alain SZENICER, Rodolphe REDON, Liliane LAURENT, Yvon NUGEL, Christine DE PESTEL, André MONROCHE, Geneviève PETEY, Virgile RENAUDIE, Philippe SUISSE, Sarah TRIBOU, Isabelle COQUIARD, Stéphane MUNOZ

Invités : Thierry MARDARGENT, Guillaume LIVONNEN

Présidents de ligue : Christian AUDIE, Stéphane BARRERE, AUDIE Christian, Laurent RAGOT, Pascal MARYE

Absents excusés : Marlène CIESLIK, Alice DE ROBILLARD, Virgile RENAUDIE, Isabelle BAUDEAN, Nicolas METAY, Virginie LANNIER.

Début de séance : 09h00

Le Comité Directeur de la Fédération française de SAVATE boxe française & D.A, lors de la séance du 22 juin 2019 à PARIS, après avoir délibéré,

DÉCIDE

➤ **Approbation du CR du CD du 04 mai 2019 - Annexe 1**

Approuvé à l'unanimité

➤ **Projet de création d'une spécialisation « Enseignement Jeune Public » pour la Savate bâton défense (M. J. PINHEIRO) - Annexe 2**

Le travail engagé sur ce projet est réalisé avec des personnes du service public, de l'éducation nationale, et de la Savate (moniteurs diplômés). Des réflexions ont été posées sur trois sujets : techniques, physiques et pédagogiques. Disparition inquiétante en hausse, ces disparitions ne sont pas à confondre avec la fugue. La pratique proposée sera bien évidemment très mesurée. La légitime défense et l'éthique de la Savate seront respectées.

Cette formation serait à intégrer au CQP. Ce projet sera testé cet été lors du stage national.

Approbation du Comité Directeur sur la continuité du travail engagé et ensuite enseigné au moins de 16 ans.

Approuvé à l'unanimité pour application en 2020. Un délai de 1 an pour cadrer et finaliser le contenu de cette formation.

➤ **CNC**

- CR et ses propositions de la réunion du samedi 18 et dimanche 19 mai 2019 - *Annexe 3*

La CNC propose de revenir sur la forme actuelle du tournoi qualificatif Elite A.

Du tournoi repasser en élimination directe (8^e, quart, demi et finale) ; ce qui n'occasionnerait qu'un déplacement supplémentaire et permettrait de mettre en valeur les tireurs et éviter les rencontres de type « assaut appuyés » constatées lors des tournois.

Approuvé à l'unanimité

Rassembler la pratique de la Savate avec celle de la Savate Pro.

Une demande est également faite pour différencier les officiels Assaut et Combat.

Proposition également de baisser le montant des bourses du Savate Pro Tour, pour les organisateurs, dans le but de relancer celui-ci.

Championnat de France 2^e série : proposition de passer en tournoi à la place d'élimination directe au niveau National.

Approuvé à la majorité, 1 abstention.

Proposition de combat Série 2 à partir de Cadet 2^e année et Juniors 1^{re} année (championnat de France Premium).

Le cadet 2^e année peut choisir cette option, il n'y a pas d'obligation. Si le cadet 2^e année choisit le combat, il ne peut pas faire aussi le championnat de France Jeunes.

Un combat sur le week-end, pas de tournoi. Ceci est une proposition, car il y a de la demande.

Approuvé à la majorité, 1 abstention, sous réserve de l'accord de la commission médicale.

Proposition de création d'un Open de France Assaut par équipe.

Approuvé à l'unanimité.

Création d'un Open de France Assaut individuel.

Approuvé à l'unanimité.

Le championnat de France Assaut : Suppression des quarts de finales et modification de la date de ce championnat (autre que le week-end de Pâques).

Approuvé à l'unanimité.

Proposition de modification dans le règlement : dans la rubrique « Repêchage » remplacer « Dans le respect absolu des dates de forclusion » par « Dans le respect absolu de sept jours avant la compétition ».

Approuvé à l'unanimité.

Proposition pour le championnat de France Elite B de supprimer les sélections de ligue.

Approuvé à l'unanimité.

Proposition de création d'une prime à la performance Assaut.

Oui à la majorité, 5 abstentions, 1 contre, sous réserve (année 2020) si budget possible.

➤ **Nouveau statuts et règlement intérieur à faire voter à l'assemblée fédérale 2019 - (A. SZENICER)**

- Annexe 4

A. SCENICER lit et explique les modifications proposées. Ces modifications concernent le règlement intérieur et les statuts.

Les modifications pour les statuts concernent :

- Article 1, article 2, article 10, article 11, article 14, article 15, article 19, article 24 et l'article 33.

Les modifications pour le règlement intérieur concernent :

- Article 1.2, article 1.4, article 3, article 4.2, article 10.1, article 12 et l'article 13.4.

Les modifications proposées concernant le règlement intérieur et les statuts (annexe 4) sont approuvées à l'unanimité.

Proposition de validation du Comité départemental 79. Les statuts sont conformes.

Approuvé à l'unanimité.

➤ **Proposition des scrutateurs de l'assemblée fédérale 2019**

Propositions des deux scrutateurs habituels qui sont : Rachid BOUDJENAH et Xavier CHANIAL.

Approuvé à l'unanimité.

Information du Président sur le MMA :

Un appel à manifestation d'intérêts sera présenté par la Ministre des Sports le 24 juin 2019. Cet appel a pour objet la normalisation de la pratique du MMA en France. Le Président demande au Comité Directeur s'il est favorable à ce que la Fédération Française de Savate Boxe Française et D.A se positionne pour intégrer en Discipline Associée (commission) le MMA.

Oui à la majorité, 1 abstention.

Cette question sera également proposée au vote lors de l'assemblée annuelle fédérale du 23 juin 2019.

Fin : 12h34

Le Président



Joël DHUMEZ

Le secrétaire général



Philippe SUISE